DOSSIER



144 Conseillers citoyens, tirés au sort en juin 2009, se sont investis dans leur quartier pendant deux ans. Six d'entre eux témoignent en pages centrales.

Conseiller citoyen, pourquoi pas vous ?



Vous connaissez votre rue, votre quartier, votre ville. Vous avez des idées et vous souhaitez agir concrètement. Rejoignez le Conseil citoyen de votre secteur !

Dossier préparé par Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani, Christelle Moiraud

→ QUESTIONS À



Benjamin Ziziemsky, Maire-adjoint délégué à la Politique de la Ville et à la Démocratie locale

→ Comment sont nés les Conseils citoyens ?

En mars 2009, six Conseils citoyens se sont mis en place à Bourg-en-Bresse (cf carte p.14), concrétisant ainsi une démarche de démocratie participative impulsée par l'équipe municipale. A l'image du secteur où il est implanté, chaque Conseil citoyen est composé d'habitants d'âges et d'horizons différents, mais aussi de représentants des acteurs économiques, professionnels et associatifs.

→ A quoi sert un Conseil citoyen ?

La vocation d'un Conseil citoyen est de transmettre aux élus municipaux les attentes et projets des habitants. Il sert également à recueillir des avis sur les aménagements de proximité et sur les grands projets engagés par la Ville. Ainsi, tout en favorisant sur chaque secteur la confrontation d'idées, l'élaboration de propositions, l'amélioration du cadre de vie, le Conseil citoyen apporte une aide à la décision des élus burgiens. Je tiens à féliciter les premiers Conseillers citoyens pour le travail accompli en 2 ans. J'espère que les témoignages de plusieurs d'entre eux susciteront des vocations !

"Un feu dysfonctionne, une aire de jeux mérite d'être aménage
quartier..., les Conseils citoyens font remonter aux élus et aux ser

"On découvre l'envers du décor"

Déjà impliquée dans la vie associative, j'ai souhaité participer au Conseil citoyen pour devenir actrice du développement de ma ville. J'aimais l'idée d'être un relais entre les habitants et la municipalité. J'ai beaucoup appris sur le fonctionnement des instances de la Ville, grâce aux rencontres et aux formations. Moi qui par nature était dans l'écoute, je suis devenue co-animatrice avec l'élue référente. Les réunions, loin d'être rébarbatives, sont des temps d'échange. Notre commission déplacements, a travaillé sur les modes de transport doux et le déplacement des personnes à mobilité réduite autour de la gare. La commission lien social a proposé une bourse d'échanges de services et d'aides entre les personnes du quartier, une belle idée qui j'espère aboutira. Devenir Conseiller citoyen demande du temps mais c'est une vraie démarche citoyenne. J'ai commencé ma campagne pour motiver les gens de mon quartier à candidater, il faut y aller !" ■

Joëlle Bozonnet, Conseillère citoyenne du secteur Ouest



"On donne la parole aux habitants"

Beaucoup de gens râlent sur tout. Avec la création des Conseils citoyens, la municipalité nous a offert la possibilité de faire bouger les choses. J'ai saisi cette opportunité. Secrétaire de l'association des parents d'élèves de l'école des Dîmes, j'ai postulé au Conseil citoyen du secteur Nord-Est pour m'impliquer dans la vie de mon quartier. J'ai rencontré des gens venant d'horizons différents ; découvert les contraintes budgétaires de la Ville, le fonctionnement cloisonné des services qui nuit parfois à la volonté de changement. J'ai apprécié que la municipalité nous demande notre avis sur les déplacements et qu'elle soit à l'écoute de nos problèmes de proximité. Notre Conseil citoyen a porté des projets de sécurité routière : aménagement de la rue du Dévorah, sécurisation des déplacements piétons au niveau du triangle entre les avenues de Jasseron et de Bad Kreuznach, création d'un cheminement piétons reliant le collège Victoire Daubié au secteur de Tirand... Ces propositions sont à l'étude dans les services municipaux. Un seul projet s'est concrétisé : un banc a été installé sur l'espace vert en face de l'école des Dîmes. Je me représente dans le collège des acteurs économiques." ■



**Mathilde Véron
Conseillère citoyenne
du secteur Nord-Est**

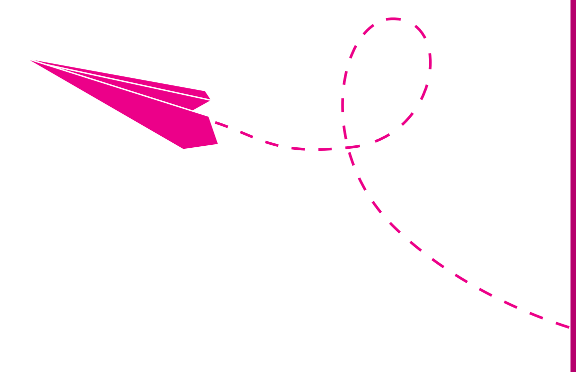
"S'impliquer, échanger, débattre"

Avoir l'opportunité de s'impliquer au niveau de son quartier, ce n'est pas fréquent. Les Conseils citoyens permettent cette forme de démocratie participative, c'est pour ça que je m'y suis intéressé. Notre Conseil citoyen a réfléchi sur les transports en commun à l'échelle de la ville et sur des problématiques propres au secteur comme la vitesse excessive sur la rue Amédée Mercier et le manque d'éclairage des passages piétons. La jeunesse a été un sujet de réflexion et nous avons obtenu la mise à disposition en soirée d'une salle de gymnase pour pratiquer le foot en salle et la création d'aires de jeux dans le secteur Croix-Blanche. Une proposition a été soumise à la mairie pour la création d'un chemin piétonnier en stabilisé au Tirand, reliant la rue de la Croix-Blanche à la Chagne sans danger. Les Conseils citoyens pâtissent d'un manque de lisibilité : certains acteurs locaux ne comprennent pas leur rôle et les habitants ne sont pas assez informés des dates de réunions pour assister aux débats. En essuyant les plâtres, nous avons amélioré le fonctionnement et cette expérience sera bénéfique pour la suite." ■

Claude Charamel, Conseiller citoyen du secteur Sud-Est



ée, la circulation est difficile dans votre
vices municipaux vos préoccupations"



"Les projets ne se réalisent pas d'un coup de baguette magique !"

Retraité depuis 2007 et président du lotissement du Petit Cuiron, j'ai décidé de m'investir comme Conseiller citoyen par curiosité et pour participer à la vie locale. Avec cœur et conviction, j'ai fait remonter aux élus les réalités et préoccupations du terrain, participé à une réflexion collective pour bâtir la ville de demain.



Avec mes collègues, nous avons proposé de rendre le quartier plus vivant en aménageant le parc près de la Maison de quartier des Vennes, en installant un kiosque à musique, des jeux de boules... Nous avons également donné notre avis sur les déplacements, le Plan local d'urbanisme... Nous avons proposé aux services municipaux un aménagement de la rue Louis Mouthier pour améliorer la coexistence des différents usagers. En 2 ans, nous avons fait de nombreuses propositions, aucune n'a abouti. Toutes sont à l'étude dans les services municipaux : ce n'est pas d'un coup de baguette magique que les projets se réalisent ! Le passage à 3 ans de mandat est une bonne idée. Je pense me représenter. Si je ne suis pas tiré au sort, je suivrais les Conseils comme auditeur." ■

Michel Merminod
Conseiller citoyen du secteur Sud

"Une expérience enrichissante"

J'ai emménagé en 2008 à Bourg. Etant retraitée, je cherchais à m'investir dans mon quartier. J'ai candidaté en 2009 et été tirée au sort. Une première action du Conseil citoyen Nord a été de relayer auprès des élus et services municipaux un problème de prolifération de rats à la Reyssouze, suite à une pétition des habitants. Nous avons apporté des conseils aux habitants en lien avec le service Hygiène et Santé publique de la Ville. Nous sommes allés à la rencontre des habitants pour faire remonter certaines préoccupations (local à poubelle, trottoirs...) sur lesquelles les services municipaux travaillent. D'autres projets seront peut-être repris par le futur Conseil citoyen, comme une signalétique sur la faune, la flore et l'histoire de la rivière Reyssouze. C'est une expérience enrichissante, on a la sensation de vivre pleinement dans son quartier. J'ai découvert une municipalité à l'écoute des habitants, ce n'est pas le cas partout. Je déménage sur le secteur Bouvent-Charmettes et je compte me représenter sur ce nouveau quartier." ■



Annette Basset, Conseillère citoyenne du secteur Nord

"Nous avons trouvé notre place"



La vie municipale et l'évolution de ma ville me tiennent à cœur. Je souhaitais apporter, modestement, ma pierre à l'édifice et j'ai postulé aux Conseils citoyens en 2009. En tant que premiers Conseillers, nous avons réussi à trouver notre place, à acquérir une légitimité vis-à-vis des élus, services municipaux, associations... Nos premiers projets se concrétisent aujourd'hui. Des aménagements sont en cours au square du Bourgneuf : installation de bancs et jeux d'enfants, signalisation depuis la rue de la République. Des propositions ont émergé pour empêcher la divagation des chiens dans ce square. Une nouvelle signalisation s'est mise en place aux Baudières. L'occasion de prendre conscience de la difficulté d'agir à cause de la multiplicité des partenaires, Ville, propriétaires privés, bailleurs sociaux... Il faut du temps pour chaque projet, des validations sont indispensables. La recherche d'un consensus est une clé de la réussite." ■

Jean-Pierre Christin, Conseiller citoyen du secteur Centre

Carte des Conseils citoyens

- **Secteur Nord** (Grand Challes, Grande Reyssouze)
- **Secteur Ouest** (Gare, Peloux, Mail, Citadelle)
- **Secteur Centre** (Centre, Brou, Baudières)
- **Secteur Sud** (Vennes, Bouvent, Charmettes)
- **Secteur Sud-est** (Prés de Brou, Croix-Blanche, Alagnier)
- **Secteur Nord-est** (Dîmes, Sardières)

2 ans de Conseils citoyens (2009-2011) en chiffres

- **144** Conseillers citoyens issus des 3 collèges (habitants, associations, acteurs socio-économiques)
- **24** démissions en cours de mandat
- **de 9 à 12** réunions plénières par Conseil citoyen
- **38** séances de travail en groupes restreints ou sur le terrain
- **145** "questions de proximité" remontées dans les services municipaux.

Conseils citoyens, mode d'emploi

Avez-vous le profil ?

Vous habitez Bourg, avez au moins 16 ans, êtes une femme, un homme, étudiant, actif, retraité, représentant d'association, acteur socio-économique ou simple habitant..., vous pouvez devenir Conseiller citoyen.

Comment candidater ?

Vous trouvez au centre de ce magazine un bulletin pour postuler dans le Conseil citoyen de votre secteur. Un formulaire est également disponible sur le site www.bourgenbresse.fr. Si les candidats sont trop nombreux, un tirage au sort sera effectué.

Faut-il des connaissances spécifiques ?

Non, la richesse des Conseils citoyens est de rassembler des personnes d'horizons et de compétences variés et complémentaires. Chacun s'exprime en fonction de l'expérience quotidienne qu'il a de son quartier, de sa ville.

Comment ça marche ?

D'une durée de vie de 3 ans (au lieu de 2 au 1er mandat), chaque Conseil citoyen est composé de 40 membres issus de 3 collèges : au moins 26 habitants avec une parité hommes-femmes, un collège d'acteurs associatifs, un collège d'acteurs économiques et professionnels (ces deux derniers totalisant 14 membres maximum).

Est-ce qu'être Conseiller citoyen demande beaucoup de temps ?

Chacun est libre de s'investir comme il l'entend. On peut se limiter aux 5 réunions plénières par an ou participer à des groupes de travail thématiques, visites de terrain ou réunions publiques...

EN SAVOIR PLUS :
Pôle citoyen de la Ville de Bourg-en-Bresse : 04 74 45 70 81
Mail : democratielocale@bourgenbresse.f